

Séance du Conseil municipal du 7 mars 2019

27 conseillers étaient présents : Victor Bonnevie - Georges Bouty - Bernadette Chamoussin - Roger Chenu Nicolas Cougoule - Laurent Desbrini - Anthony Destaing - Jean-Claude Doche - Christian Duc - Sylviane Duchosal- Guy Ducognon - Michel Genettaz - Isabelle Gostoli De Lima - Laurent Hureau - Anne Le Mouëllic - Corine Maironi-Gonthier - Damien Meignan - Stéphane Michel - André Pellicier - Lionel Pellicier - Marie-Pierre Rebrassé - Laetitia Rigonnet - Guy Romanet - Lucien Spigarelli - Claudine Traissard - Xavier Urbain- Pascal Valentin.

1 conseiller était excusé sans pouvoir : Christian Milleret.

5 conseillers étaient excusés et avaient donné pouvoir : Evelyne Arnaud (pouvoir à Jean-Claude Doche) - Daisy Brun (pouvoir à Claudine Traissard - Laurence Dupuy-Verbinnen (pouvoir à Anne Le Mouëllic) - Dominique Petrau (pouvoir à Victor Bonnevie) - Audrey Romao-Jacquier (pouvoir à Pascal Valentin).

7 conseillers étaient absents : Injoud Ayeche - Véronique Barco - Camille Dutilly - Aurély Maillet – Céline Pellicier - Solène Terrillon -Sylvie Villars.

* * * * *

A 20 heures, Mme Corine Maironi-Gonthier, Maire, ouvre la séance du Conseil municipal d'Aime-la-Plagne. Puis, il est procédé à la désignation du secrétaire de séance en la personne de Laetitia Rigonnet.

1- Administration générale, finances et ressources humaines :

Administration générale

1 – Avenant n°1 à la convention avec l'aubergiste de GRANIER pour la fourniture des repas du restaurant scolaire

.....Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant n°1 à la convention conclue avec la SARL LGMS, avenant qui porte le prix du repas vendu à la Commune à 5 euro TTC afin de tenir compte de l'augmentation des prix de détail des produits alimentaires et du coût de l'énergie. Il est noté que le prix de vente du repas aux familles ne sera pas modifié.

2 – Prestations de service d'assurance pour la collectivité, lancement de la procédure de marché période 2020/2023

.....Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le lancement de l'appel d'offres correspondant au renouvellement des marchés de prestations d'assurance pour la période 2020/2023, soient les lots « dommages aux biens et risques annexes », « responsabilités et risques annexes », « flotte automobile et risques annexes », « protection juridique des agents et des élus ».

Finances

3 – Approbation des comptes administratifs et comptes de gestion 2018 budget principal et budgets annexes et affectation des résultats

Comptes administratifs 2018

Mme le Maire ne participe pas au vote et quitte la salle le temps des délibérations.

.....Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2018 du **budget principal de la commune d'Aime-la-Plagne** qui fait apparaître un excédent de fonctionnement de 5 612 278,29 € et un déficit global d'investissement de 2 710 424,26 €.

.....Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2018 du **budget assainissement** qui fait apparaître un excédent de 571 539,59 € à la section de fonctionnement et un excédent de 176 034,83 € pour la section d'investissement.

.....Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2018 du **budget eau** qui fait apparaître un excédent de 709 237,95 € à la section de fonctionnement et un déficit de 9 971,48 € pour la section d'investissement.

.....Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2018 du **lotissement de l'Adray de Longefoy** qui fait apparaître un équilibre en section de fonctionnement de 888 825, 36 € et un excédent de 130 201, 33 € en section d'investissement.

.....Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2018 de la **remontée mécanique de Granier** qui présente un excédent de 1 140,21 € en section de fonctionnement.
Le budget est clos au 31/12/18 et l'excédent sera intégré aux résultats du budget principal.

Mme le Maire réintègre la salle du Conseil municipal.

Comptes de gestion 2018

.....Le Conseil municipal déclare, à l'unanimité des membres présents, que les comptes de gestion et balances du budget principal de la commune d'Aime-la-Plagne, du budget assainissement Aime, du budget eau, du budget du lotissement de l'Adray, du budget de la remontée mécanique de Granier dressés, pour l'exercice 2018, par le Receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Affectation des résultats

.....Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'affectation du résultat du budget annexe de l'eau au financement de la section d'investissement pour 9 971, 48€ et l'excédent de fonctionnement reporté pour 699 266,47€

.....Après consolidation des résultats de l'exercice 2018 du budget principal et budget annexe remontée mécanique Granier, la section de fonctionnement présente un excédent de 5 613 418, 50 € et la section d'investissement un déficit de 2 710 424,26 €.

Compte tenu de ces résultats agrégés, le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement du budget général de la commune d'Aime-la-Plagne à la section d'investissement du budget primitif 2019, soit 2 710 424,26 € en couverture du besoin de financement.

4- Clôture du budget annexe de la remontée mécanique de Granier

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de clore le budget annexe de la remontée mécanique de Granier au 31 décembre 2018.

Il dit que l'excédent de clôture de ce budget sera repris dans les résultats du budget principal constatés au 31 décembre 2018.

II – Urbanisme, affaires foncières :

5- Lotissement de l'Adray à Longefoy, approbation du compromis de vente à passer avec M. et Mme Bonnevie Claude pour l'acquisition du lot n°16

.....Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la vente à M. et Mme Bonnevie Claude du lot n°16 du lotissement de l'Adray de Longefoy pour le prix de 85 000€ et autorise le Maire ou l'adjoint délégué à signer toutes les pièces découlant de la présente, notamment l'acte notarié.

6- Lotissement de l'Adray à Longefoy, approbation du compromis de vente à passer avec M. et Mme Ferraina David pour l'acquisition du lot n°12

Xavier Urbain n'a pas participé au vote

.....Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la vente à M. et Mme Ferraina David du lot n°12 du lotissement de l'Adray de Longefoy pour le prix de 96 000€ et autorise le Maire ou l'adjoint délégué à signer toutes les pièces découlant de la présente, notamment l'acte notarié

7-Lotissement de l'Adray à Longefoy, approbation du compromis de vente à passer avec M. Luzzi Jean-Pierre pour l'acquisition du lot n°14

.....Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la vente à M. Luzzi Jean-Pierre du lot n°14 du lotissement de l'Adray de Longefoy pour le prix de 91 000€ et autorise le Maire ou l'adjoint délégué à signer toutes les pièces découlant de la présente, notamment l'acte notarié

8- Lotissement de l'Adray à Longefoy, approbation du compromis de vente à passer avec M. et Mme Bouchardy Jean-François pour l'acquisition du lot n°1

.....Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la vente à M. et Mme Bouchardy Jean-François du lot n°1 du lotissement de l'Adray de Longefoy pour le prix de 95 500€ et autorise le Maire ou l'adjoint délégué à signer toutes les pièces découlant de la présente, notamment l'acte notarié

9- Lotissement de l'Adray à Longefoy, approbation du compromis de vente à passer avec M. et Mme Sauzée Didier pour l'acquisition du lot n°2

.....Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la vente à M. et Mme Sauzée Didier du lot n°2 du lotissement de l'Adray de Longefoy pour le prix de 90 000€ et autorise le Maire ou l'adjoint délégué à signer toutes les pièces découlant de la présente, notamment l'acte notarié

10- Lotissement de l'Adray à Longefoy, approbation du compromis de vente à passer avec Mme Croizat Séverine pour l'acquisition du lot n°10

.....Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la vente à Mme Croizat Séverine du lot n°10 du lotissement de l'Adray de Longefoy pour le prix de 69 000€ et autorise le Maire ou l'adjoint délégué à signer toutes les pièces découlant de la présente, notamment l'acte notarié

11- Lotissement de l'Adray à Longefoy, approbation du compromis de vente à passer avec M. Fourcade Benjamin et Mme Chevallier Carole pour l'acquisition du lot n°8

.....Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la vente à M. Fourcade Benjamin et Mme Chevallier Carole du lot n°8 du lotissement de l'Adray de Longefoy pour le prix de 89 000€ et autorise le Maire ou l'adjoint délégué à signer toutes les pièces découlant de la présente, notamment l'acte notarié

12- Institution du droit de préemption urbain renforcé

.....Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer le droit de préemption urbain renforcé aux aliénations et cessions mentionnées à l'article L 211-4 a), b) et c) du Code de l'urbanisme sur la totalité du territoire communal de la commune déléguée d'Aime à l'exclusion de la zone d'activité de Plan Cruet et sur la totalité du territoire de la commune déléguée de Granier.

13-Autorisation de dépôt d'un permis de construire, extension projet touristique « la Lauzière » à Montalbert

.....Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser la société OCEANIS à déposer une demande de permis de construire pour la rénovation et l'extension du village vacances "La Lauzière", empiétant sur les parcelles communales cadastrées section YB n° 339, 351, 341, 346, 99, 333, 86.

III – Travaux, affaires forestières :

14- Demande de subvention au titre du FDEC du Conseil départemental de la Savoie

.....Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention à présenter au titre du Fonds départemental d'équipement des communes (FDEC) du Conseil Départemental de la Savoie en vue de la réalisation de l'équipement sportif et de loisirs dénommé « Pumptrack », infrastructure dédiée à la pratique du vélo, du roller, du skateboard, et prévue au départ de la voie verte, au lieu-dit "La Maladière" à Aime, pour un montant estimatif de 100.000 € H.T.

15- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2019 (2 dossiers)

A /

.....Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le projet de mise aux normes de divers bâtiments communaux à Aime, Villette, Granier, Tessens et Longefoy pour un montant total de 173 800€ H.T et il demande à la Préfecture de la Savoie, dans le cadre de la DETR 2019, la subvention la plus élevée possible pour la réalisation de cette opération

B/

.....Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le projet de réalisation d'un équipement sportif « pumptrack » à Aime, au stade de la Maladière, pour un montant de 100 000€ H.T et demande à la Préfecture de la Savoie, dans le cadre de la DETR 2019, la subvention la plus élevée possible pour la réalisation de cette opération.

16- Convention d'occupation de terrain en forêt communale pour canalisation d'eau non potable

.....Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de conclure une convention avec la sté Colas ayant pour objet d'autoriser le bénéficiaire à maintenir dans la forêt communale d'AIME un ouvrage lié à une canalisation d'eau non potable enterrée en forêt relevant du régime forestier, sur une longueur de 227 mètres, sise au lieu-dit « La Glière » parcelles ZT n°90 et 91, la présente convention prendra effet à compter 01 janvier 2019 et sera conclue pour une durée de 12 ans.

17- Amélioration de la desserte forestière en forêt communale, demande de subvention programme développement rural Rhône-Alpes 2014/2020

.... Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'avant-projet détaillé relatif à l'amélioration de la desserte forestière en forêt communale d'AIME LA PLAGNE comprenant la transformation de 2 pistes en routes forestières en terrain naturel empruntable par des grumiers (RF du Lavancher & RF de Prajourdan) pour une longueur cumulée de 2 010 m, la création de 7 pistes forestières et la réouverture d'une ancienne piste pour l'exploitation forestière des parcelles 104, 105, 128, 132, 146, 163 & 164 pour une longueur cumulée de 4 020 m. Le projet est estimé à un montant global de 73 136 Euros H.T et le conseil Municipal sollicite la subvention la plus élevée possible.

18-Approbation des modifications statutaires du SDES (Syndicat Départemental d'Électricité de la Savoie)

.....Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver les modifications statutaires proposées par le Syndicat et, notamment, l'introduction de compétences optionnelles supplémentaires.

IV – Informations au Conseil municipal :

19-Compte-rendu des décisions et contrats pris par délégation de l'assemblée délibérante

..... Les décisions suivantes du Maire et/ou de l'adjoint subdélégué ont été prises (articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales) :

LISTE DES MARCHES CONCLUS

Décisions du Maire et / ou de l'Adjoint délégué prises en vertu des articles L2122-22 et L2122-23 du C.G.C

Période concernée : du 15/01/2019 au 21/02/2019

La consultation des marchés peut être effectuée dans les locaux de l'organisme acheteur.

Fournitures

Marchés d'un montant inférieur à 20 000,00 € HT :

N° marché	Objet du contrat	Titulaire	Code postal	Montant HT	Date
2019-FO-012	Matériels de mise en conformité des bâtiments	SARL SERVI-PRO	73350	5 954,18	12/02/2019
2019-FO-010	Réhabilitation du réseau radio ST et PM	MEGAHERTZ Radiocom	73210	11 914,58	18/02/2019

Services

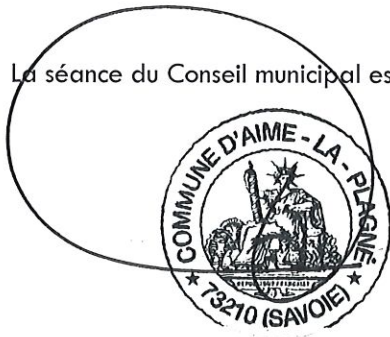
Marchés d'un montant inférieur à 20 000,00 € HT :

N° marché	Objet du contrat	Titulaire	Code postal	Montant HT	Date
2019-SE-006	Logiciel et formation (Migration ARTELI vers MAINT14 en Saas)	TRIBOFILM	17183	2 520,00	24/01/2019
2019-SE-005	Logiciel GENUIS ajout d'une licence	GEOMENSURA SAS	44702	5 295,00	28/01/2019
2019-MOE-011	Construction d'un auvent et modifications des revêtements de la façade de la salle des fêtes de Longefoy (études)	FABRICE BOCH ARCHITECTE DPLG	73210	2 925,00	18/02/2019

20- Informations diverses concernant les Versants d'Aime, le SIGP, Plagne Tourisme

Pas d'information donnée à cette séance.

La séance du Conseil municipal est levée.



Le Maire,
Corine MAIRON-GONTHIER

Affiché le 12/03/19